

Chemins communaux
de
Villiers le Bâcle

*Jugement du procès gagné
par M^{rs} Desnoitiers contre
la Commune en 1843
pour sentiers.*

Homologation
de l'État
des chemins communaux
de Villiers-le-Bâcle

Arrondissement de Versailles

Canton de Talaiseau

Commune de Villiers-le-Bâcle.

Le Préfet du Département de Seine-et-Oise,
Maître des Requêtes, Gentilhomme honoraire
de la Chambre du Roi, Officier de l'Ordre royal
de la Légion d'Honneur;

Tu la loi du 28 juillet 1824, et l'Arrêté du
3 novembre 1826, inséré au n° 31 du Recueil
des Actes administratifs;

Tu l'état des Chemins communaux, dressé
par M. le Maire de Villiers-le-Bâcle, la Déli-
beration prise par le Conseil Municipal de
ladite Commune, le 22 mars 1827;

Considérant que les formalités prescrites ont
été remplies et qu'aucune réclamation n'a été faite;

Arrête ce qui suit :

Le dit Etat est homologué et demeurera annexé
au présent après avoir été dûment visé : En conséquence
les Chemins qui y sont désignés, au nombre de dix-neuf,
sont déclarés chemins communaux de Villiers-le-Bâcle.

Il sera procédé à leur abornement conformément
à l'article 7 de l'arrêté du 3 novembre 1826.

A Versailles, le vingt avril mil huit cent vingt-sept.

Signé : Cte de Cocquerille

Pour Expédition :

Le Secrétaire général de la Préfecture,

Signé : Chevalier de Bonnechase.



Pour copie conforme,
Le 10 octobre 1900
Le Maire,

Commune de Villiers-le-Bâcle } Tableau des chemins communaux
 de la Commune de Villiers-le-Bâcle, canton de Palaiseau
 dressé en vertu de l'arrêté de M.^e le Préfet du 3 novembre 1826.

Dénomination des chemins et nature de la chaussée.	Désignation des endroits où ces chemins commencent, par où ils passent et où ils conduisent.	Longueur de chaque Chemin	Mention de titre	Largeur à fixer par section	Nombre des ponts et ponceaux et nature de leur construction.	Date de la publication du tableau dans la commune pendant quinze jours
1 ^{er} Grand Chemin pierre	De Villiers à Gifs De Villiers au levant à Gifs au midi	2247 ^m .962	Communal	4 ^m .984		1 ^{er} janvier 1824
2 ^e Chemin de terre	Partant du chemin de Gifs au nord allant à Egrefoin au midi.	324 ^m .850	Communal	3 ^m .249		idem
3 ^e Chemin de terre	De Gifs au levant à la limite de Châteaufort au couchant.	844 ^m .610	Communal	5 ^m .849		idem
4 ^e Chemin de terre	Partant du chemin de La Rivinière au midi allant au moulin des Vasseaux au nord.	259 ^m .830	Communal	4 ^m .874		idem
5 ^e Chemin dit des aveaux (terre)	Partant du moulin des aveaux au levant au chemin de Châteaufort au nord.	1344 ^m .869	Communal	3 ^m .249		idem
6 ^e Grand Chemin de terre	Dit le Chemin de Palaiseau, au levant à Saclay et allant à Châteaufort au couchant.	3534 ^m .409	Communal	7 ^m .798		idem
7 ^e Chemin de terre	Allant à Voisin le Cuit partant du levant à la Grande Butte au couchant à Voisin le Cuit	1299 ^m .409	Communal	3 ^m .249		idem
8 ^e Chemin de terre	De Voisin le Cuit à Courmes le noble au midi sur le chemin de Châteaufort, à la haute borne au nord	792 ^m .634	Communal	4 ^m .874		idem
9 ^e Chemin de terre	Chemin dit de la Barrière, du chemin de Gifs au levant jusqu'aux maisons au couchant.	292 ^m .365	Communal	4 ^m .874		idem
10 ^e Sentier de terre	Depuis les maisons de la Barrière au levant jusqu'au moulin des aveaux au couchant	552 ^m .245	Communal	2 ^m .749		idem
11 ^e Chemin dit préau (pierre)	Partant de l'étang des ^s Aubin au levant et de Villiers sur le chemin de Gifs au couchant	1117 ^m .484	Communal	4 ^m .874		idem

Dénomination des Chemins et nature de la chaussée	Désignation des endroits où ces chemins commencent par où ils passent et où ils conduisent	Longueur de chaque chemin	Mention de titre	Largeur à fixer par section	Nombre de ponts et ponceaux et nature de leur construction.	Date de la publication du tableau dans la commune pendant quinze jours.
12 ^e Sentier de terre.	Des premières Maisons de Villiers sur le chemin de Gifs au couchant derrière les premières maisons au levant	116 ^m .946	Communal	3 ^m .249		Le 1 ^{er} janvier 1827
13 ^e Chemin de terre	Dit de Villiers à l'Étang d'adresses par les terres labourables partant du Bout du Chemin du trou rouge au couchant sur l'Étang au levant	584 ^m .730	Communal	5 ^m .849		idem
14 ^e Chemin de terre	De Villiers à Versailles du midi à Villiers jusqu'au pont de Bourrus au nord.	1624 ^m .250	Communal	5 ^m .849		idem
15 ^e Chemin de terre	Partant du chemin de Versailles près le pont de Bourrus au levant et finissant aux terres de Bourrus au couchant	129 ^m .949	Communal	4 ^m .874		idem
16 ^e La sente dite de la Grande Butte (terre)	Partant de l'arbre de la liberté au nord sur le chemin de Gifs au midi	298 ^m .862	Communal	3 ^m .249		idem
17 ^e Chemin dit l'avenue d'Orsigny (terre)	Partant du terroir de Saclay au nord, finissant à l'étang de Villiers au midi.	1078 ^m .502	Communal	3 ^m .249		idem
18 ^e Chemin de terre dit du Menil à l'Étang	Partant de l'Étang au nord, et finissant au Menil en tournant au couchant.	799 ^m .131	Communal	4 ^m .874		idem
19 ^e Chemin de terre dit le chemin du trou rouge	Partant de l'arbre de la liberté de Villiers au couchant finissant sur le chemin de Saclay et Saclay ainsi qu'à Châteaufort au nord.	942 ^m .562	Communal	5 ^m .849	Un pont en pierre pour les Rigoles	idem

Pour copie conforme,
Villiers-le-Bâcle, le 10 octobre 1900
Le Maire,



Arpentage des Chemins de la Commune de Villiers-le-Bâcle - 1806

		Longueurs		Largeurs
		Mètres	Millimètres	
1 a 12 pieds doit 18 pieds pierre 2 versoirs d'eau Séveriers Neuilly	Le chemin de Gifs à prendre à l'arbre de la liberté au levant, tournant autour de la grande Butte allant jus- qu'à la démarcation du terroir de Villiers et celle de Gifs, grand chemin, contient	2247	962	
a 10 pieds bon terre	Le chemin d'Egrefoin à prendre le Bout au nord sur le chemin de Gifs allant jusqu'à la démarcation du terroir de à l'entrée du bois au midi	324	850	
18 pieds	Le chemin prenant le Bout au le- vant sur le même chemin de Gifs allant à la trinité jusqu'à la démarcation du territoire de Villiers et celle de Châteaufort au couchant, contient	844	610	
a 15 pieds	Le chemin prenant le bout sur le chemin de la trinité au midi allant au moulin des araux (vassaux) au nord, contient	259	880	
a 10 pieds	Le sentier à prendre au même moulin au levant, tournant dans le bois et allant jusqu'au chemin de Villiers à Châteaufort près Voisin au nord, contient	1344	869	
a 15 pieds doit 24 pieds Terre	Le chemin dit de Salaiseau à Châteaufort, à commencer depuis les puits de Saclay au levant jus- qu'aux murs de Châteaufort au couchant, contient	3534	369	

		Longueurs		Largeurs
		Mètres	Millim.	
a 10 pieds bon terre Chemin de la qui conge	Le chemin de Voisin au couchant finissant sur le chemin de Gifs près Villiers au levant, à la grande butte, contient	1299	400	
a 15 pieds bon terre	Le Chemin de Voisin à Coussus à prendre au midi sur le chemin de Châteaufort à Talaiseau jusqu'à la haute borne au nord, contient	792	634	
a 15 pieds bon terre	Le chemin de la Barrière à prendre l'embran- chement sur le chemin de Gifs au levant et allant dans le Bois jusqu'aux maisons de la Barrière au couchant, contient	292	365	
a 6 pieds bon terre	Et continuant depuis les mêmes maisons ledit chemin est réputé sentier jusqu'au moulin des avaux au couchant, contient	552	245	
a 15 pieds pierré bon dit préau	Le chemin dit de l'étang à prendre l'entrée au couchant sur le chemin de Gifs au coin du parc et allant entre le Bois finir sur l'étang au levant, contient	1117	484	
a 10 pieds bon terre	La sente qui prend son entrée au couchant sur le coin dudit parc passant sur la petite chaussée de la pièce d'eau allant aux premières maisons au levant, contient	116	946	
a 18 pieds terre bon	Le chemin à prendre au levant près l'étang venant le long de la Rigole de Villiers jusqu'au chemin dit le trou rouge au couchant, contient	584	730	
a 18 pieds terre bon	Le Chemin de Villiers à Versailles à prendre à l'arbre de la liberté au midi jusqu'au pont de Coussus au nord, contient	1624	250	

		Longueurs		Largeurs
		Mètres	Millim.	
a 15 pieds terre bon	Le chemin de Coussus à prendre son embranchement au levant sur le chemin de Versailles ci-dessus au levant jusqu'à la démarcation du territoire de Coussus au couchant, contient	129	940	
a 10 pieds pierré bon Petite butte.	La sente de la grande Butte à prendre à l'arbre de la liberté au nord jusqu'au chemin de Gifs au midi, contient	298	862	
a 10 pieds bon terre.	Le chemin dit de l'avenue d'Orsigny à St. Aubin, à prendre le Bout de la démarcation du territoire de Saclay au nord allant à l'étang au midi, contient	1078	502	
a 15 pieds terre bon Commun avec St. Aubin	Le chemin dit du Moënil à prendre à l'Étang au nord et le long de la Rigole entrant dans l'entrée du Moënil finissant à la même rigole près les anciens piliers de pierre au couchant, contient	799	131	
a 18 pieds terre	Le chemin dit du trou Rouge à prendre l'entrée à l'arbre de la liberté au couchant et finissant sur le chemin de Châteaufort à Palaiseau au nord, contient	942	562	
a 3 pieds terre bon	Le sentier de Coussus à St. Aubin au midi l'Étang, traversant les chemins de Palaiseau, à Saclay, à Châteaufort et le chemin de Villiers à Versailles, finissant au nord sur le territoire de Coussus, contient	1234	430	

Nous, membres du Conseil municipal de la Commune
de Villiers-le-Bâcle étant assemblés à l'effet de vérifier le
présent tableau et n'ayant point trouvé aucune réclama-
tion depuis la publication qui a été faite le premier janvier
mil huit cent six, avons arrêté le présent tableau ci-dessus
énoncé.

A Villiers-le-Bâcle, ce vingt-trois février mil huit cent six.

Signé : F. Deshayes, Mary, Simart, Neuilly,
Chomme, Chéron et Lepais, Maire.

Pour copie conforme,
Villiers-le-Bâcle, le 10 octobre 1900
Le Maire,

